

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, LOUSTALET, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme BARBET, Mme YTHIER, REICHERT, GINIEIS, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

Pouvoirs : Jean-Michel BELLOT à Gérard FRECHOU
Marie-Lyse GASTON à Dominique QUEHEILLE
Elisabeth SALTHUN-LASSALLE à Nathalie REGUEIRO
Dolores CABELLO à Jean-Marie GINIEIS
Gilles BITAILLOU à Philippe GARROTE
Patrick MAILLET à Eliane YTHIER

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE
Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET
René PETUYA suppléant de Jean SARASOLA
Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE
Georgette SALHI suppléante de Yves TOURAINÉ
Jeanine DUTECH suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Robert LABORDE-HONDET, France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Jean MENE-SAFRANE, Bernard UTHURRY, Philippe GARROTE, Jean-Michel BRUGIDOU, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N°6

MEDIATHEQUE : ADHESION A LA CHARTE DE LA BNRP

M. DOMECCQ souligne que la BNRP (Banque Numérique des Ressources Pyrénéennes) partie prenante de la BNSA (Banque Numérique du Savoir en Aquitaine) a pour objectif la diffusion des fonds patrimoniaux numérisés des établissements publics et/ou privés par l'intermédiaire d'un portail sur internet appelé PIRENEAS.

Ce site web permet d'accéder à cette base de données déposée par les institutions membres de la BNRP, et ce, au bénéfice de chaque institution.

La CCPO avait naturellement intégré le projet de la BNRP dès sa création et une convention avait été signée pour 2008-2011.

Le projet d'origine ayant pris de l'ampleur et s'étant enrichi de nouveaux membres, la convention a été redéfinie et il est proposé de souscrire en 2011 à une charte d'adhésion (ci-jointe) qui précise les recommandations techniques, éditoriales, documentaires ...

En outre, dès 2008, une ligne budgétaire de 2 000 € pour la numérisation des documents avait été accordée puis reconduite les années suivantes sur le budget « fonds anciens ». En effet, chaque partie prenante a en charge la numérisation de ses documents.
Ce montant sera repris dans le budget primitif 2011.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la charte d'adhésion
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la charte d'adhésion à la BNRP

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 février 2011.

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT